



# Bulletin Officiel

N° 4523 Lundi 20 Janvier 2014

— 18<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### COMMUNIQUE DU CMF

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER – CMF - 2

### AVIS DES SOCIETES

#### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ALKIMIA 3

BANQUE DE TUNISIE 4-6

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS 7-9

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR- 10-11

SOCIETE MAGASIN GENERAL 12

TUNISIE LEASING 13-14

AUTOMOBILES RESEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES 15

UBCI 16-17

ENNAKL 18

ASTREE 19-20

LA SOCIETE MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS 21

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH) 22

SFBT 23-24

TUNIS RE 25-26

SOTRAPIL 27

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL - 28

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF 29

COURBE DES TAUX 30

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 31-32

### ANNEXE I

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIETE « CELLCOM »

**COMMUNIQUE DU CMF**

Le **Conseil du Marché Financier** porte à la connaissance du public qu'il a transféré l'ensemble de ses services à son nouveau siège sis à l'adresse suivante : **IMMEUBLE CMF - Centre Urbain Nord Lot B6 - 4ème tranche - 1003 Tunis**

Les numéros de téléphone sont comme suit : **Lignes groupées : 71 947 062**  
**Fax : 71 947 252 – 71 947 253**

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### La Société Chimique ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE -

La société ALKIMIA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

	Indicateurs	Unités	4ème Trimestre		Cumul du 01.01 au 31.12		
			2013	2012	2013	2012	
1	Production	t	33 395,000	24 910,000	130 250,000	116 695,000	
2	Ventes totales	t	31 719,250	27 385,450	133 479,775	112 034,650	
3	Consommations spécifiques par tonne de STPP produite	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	t	0,648	0,651	0,645	0,649
		Total alcalis	t	0,574	0,565	0,570	0,570
		Eau Industrielle	m <sup>3</sup>	2,504	2,635	2,564	2,512
		Electricité	kwh	199,663	223,276	198,453	209,427
		Gaz naturel	th	2 065,777	2 118,394	2 034,715	2 027,829
4	Chiffre d'affaires	Export	DT	47 911 320,4 34	40 619 368,445	203 172 075,373	174 082 200,727
		Local	DT	1 856 451,75 0	1 171 817,550	6 223 355,250	5 780 449,050
		Total	DT	49 767 772,1 84	41 791 185,995	209 395 430,623	179 862 649,777
5	Achats	Acide phosphorique (H <sub>3</sub> PO <sub>4</sub> )	t	20 957,116	16 815,967	82 234,315	75 854,135
		Carbonate de sodium (Na <sub>2</sub> CO <sub>3</sub> )	t	25 183,658	18 628,650	97 061,546	88 428,005
6	Endettement	CMT	DT	/	/	4 821 428,571	0,000
		CCT	DT	/	/	2 843 643,501	21 528 985,1 28
7	Investissements	DT	347 143,978	733 412,666	7 730 592,828	12 326 731,932	

Les faits saillants de l'année 2013 sont :

- La Société enregistre pour la deuxième année consécutive une amélioration de son activité en passant de 82 675 tonnes en 2011 à 116 695 tonnes en 2012 pour atteindre 130 250 tonnes de STPP produites en 2013, ce qui est en soi une performance compte tenu de la Situation sociale qui a prévalu en 2013 dans le pays et à Gabès plus particulièrement.
- Les ventes de l'année ont enregistré une augmentation de 19,14% en passant de 112 034,650 tonnes en 2012 à 133 479,775 tonnes en 2013
- Le chiffre d'affaires a enregistré une importante croissance compte tenu de l'augmentation des ventes et de l'augmentation du cours du Dollar US.
- Les investissements ont atteint 7 730 592,828 dinars. Ils concernent notamment le renouvellement de l'outil de production, la libération du quart du capital de la filiale « Les Salines de Tataouine, la construction du siège et l'achat de matériel et logiciel informatique.

Par ailleurs, les travaux de construction de l'Unité de production de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate par la filiale « Les Salines de Tataouine » enregistre encore un retard important et le planning actualisé prévoit la fin du montage des équipements et le démarrage de l'unité de production au mois de Novembre 2014.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

## BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 150.000.000 Dinars

Siège social : 2,Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013  
(en milliers de Dinars)

Indicateurs	<u>Du</u> <b>01/10/2013</b> <u>au</u> <b>31/12/2013</b>	<u>Du</u> <b>01/10/2012</b> <u>au</u> <b>31/12/2012</b>	<u>Déc-13</u>	<u>Déc-12</u>
<b>1 - Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>77 298</b>	<b>64 770</b>	<b>283 443</b>	<b>242 350</b>
Intérêts	58 436	49 246	213 537	179 900
Commissions en produits	12 010	9 413	40 061	36 997
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	6 852	6 111	29 845	25 453
<b>2 - Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>28 324</b>	<b>23 092</b>	<b>102 080</b>	<b>81 003</b>
Intérêts encourus	28 013	22 744	101 054	79 929
Commissions encourues	311	348	1 026	1 074
<b>3 - Produit Net Bancaire</b>	<b>48 975</b>	<b>41 678</b>	<b>181 364</b>	<b>161 347</b>
<b>4 - Autres produits d'exploitation</b>	<b>391</b>	<b>282</b>	<b>1 015</b>	<b>656</b>
<b>5 - Charges opératoires, dont :</b>	<b>14 320</b>	<b>14 665</b>	<b>54 907</b>	<b>51 744</b>
Frais de personnel	10 537	10 931	41 524	39 399
Charges générales d'exploitation	3 783	3 734	13 383	12 345
<b>6 - Structure du portefeuille au bilan</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>426 870</b>	<b>363 440</b>
Portefeuille titres commercial	-	-	179 932	145 420
Portefeuille titres d'investissement	-	-	246 939	218 021
<b>7 - Encours net des crédits (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 082 179</b>	<b>2 961 617</b>
(hors dotation aux provisions de la période)				
<b>8 - Encours des dépôts, dont :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 680 214</b>	<b>2 438 012</b>
Dépôts à vue	-	-	842 372	831 702
Dépôts d'épargne	-	-	702 667	667 661
<b>9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>44 152</b>	<b>56 661</b>
<b>10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>505 543</b>	<b>471 414</b>

(1) Chiffres décembre 2013 tenant compte des provisions à la fin de l'exercice 2012.

(2) Compte non tenu du résultat de la période.

- Suite -

**BANQUE DE TUNISIE**  
**NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE**  
**ARRETES au 31 Décembre 2013**

**1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :**

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 150.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

**2 - Principes comptables appliqués :**

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

**2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :**

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en respectant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement.

Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère litigieux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

En application de l'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et agios débiteurs relatifs aux créances classées 2, 3 et 4, ne sont comptabilisés en chiffre d'affaires que si leur encaissement est assuré. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat de la période.

**2.2 Classification des titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

- Suite -

### **2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2013. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

### **2.4 Encours des crédits**

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

### **2.5 Encours des dépôts**

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

### **2.6 Emprunts et ressources spéciales**

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

## **3 - Faits marquants à la fin du 4<sup>ème</sup> Trimestre 2013 :**

A la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, l'évolution de l'activité de la **Banque de Tunisie** s'est poursuivie conformément aux objectifs tracés :

- *Les crédits à la clientèle* (net des provisions constituées fin 2012) ont enregistré une augmentation de +4,1%. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.
- *Les dépôts de la clientèle* sont en progression de +9,9% passant de 2.438 millions de dinars en décembre 2012 à 2.680 millions de dinars en décembre 2013. Ces dépôts sont structurés comme suit : Dépôts à vue 35%, Dépôts à terme et certificats de dépôts 39% et dépôts d'épargne 26%.
- *Les produits d'exploitation bancaire* ont progressé de +17% pour atteindre 283.443 mille dinars au 31/12/2013 contre 242.350 mille dinars au 31/12/2012. Cette progression provient essentiellement des intérêts +18,7% et des revenus du portefeuille commercial et d'investissement +17,3%.
- *Les charges d'exploitation bancaire* ont augmenté de +26% entre décembre 2012 et décembre 2013. Cette hausse est générée par la croissance des dépôts à terme et l'augmentation des taux sur le marché monétaire.
- *Le Produit Net Bancaire* a atteint à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 un montant de 181.364 mille dinars, contre 161.347 mille dinars au 31 décembre 2012, soit une progression de +12,4%.
- *Les charges opératoires* ont enregistré une augmentation de +6,1%, due à la hausse des charges générales d'exploitation de 8,4% et des frais du personnel de 5,4% entre décembre 2012 et décembre 2013.
- Compte non tenu du résultat net de l'exercice 2013, les capitaux propres s'élèvent à 505.543 mille dinars et sont en augmentation de 7,2% d'une année à l'autre. Ces capitaux propres ne seront pas affectés par les dispositions de la circulaire N°2013-21 du 30/12/2013 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE**  
Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs 2013.

4<sup>ème</sup> trimestre

INDICATEURS D'ACTIVITE 4 <sup>ème</sup> TRIMESTRE 2013 (PROVISOIRE)	4 <sup>ème</sup> trimestre 2013**	4 <sup>ème</sup> trimestre 2012*	au 31/12/2013**	au 31/12/2012 *	VARIATION DEC 2013/2012	
					Montant	%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>11 590</b>	<b>12 025</b>	<b>46 624</b>	<b>42 267</b>	<b>4 357</b>	<b>10,3%</b>
Intérêts (1)	8 418	9 072	33 908	32 466	1 442	4,4%
Commissions en produits (2)	2 331	1 816	8 555	6 819	1 736	25,5%
Gains nets sur opérations de change	1 345	1 127	3 055	2 261	794	35,1%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	-504	10	1 106	721	385	53,4%
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>4 829</b>	<b>4 534</b>	<b>19 093</b>	<b>17 237</b>	<b>1 856</b>	<b>10,8%</b>
Intérêts encourus	4 782	4 382	18 865	16 890	1 975	11,7%
Commissions encourues	47	152	228	347	-119	-34,3%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>6 761</b>	<b>7 491</b>	<b>27 531</b>	<b>25 030</b>	<b>2 501</b>	<b>10,0%</b>
<b>Autres Produits d'exploitation</b>	<b>-858</b>	<b>254</b>	<b>42</b>	<b>275</b>	<b>-233</b>	<b>-84,7%</b>
<b>Charges opératoires :</b>	<b>4 558</b>	<b>4 833</b>	<b>15 890</b>	<b>14 404</b>	<b>1 486</b>	<b>10,3%</b>
Frais de personnel	2 852	3 318	11 690	10 510	1 180	11,2%
Charges générales	1 706	1 515	4 200	3 894	306	7,9%
<b>Structure du portefeuille</b>			<b>69 523</b>	<b>61 738</b>	<b>7 785</b>	<b>12,6%</b>
Portefeuille titre commercial			20 981	11 055	9 926	89,8%
Portefeuille titre d'investissement			48 542	50 683	-2 141	-4,2%
<b>Encours nets de crédits (3)</b>			<b>548 999</b>	<b>544 034</b>	<b>4 965</b>	<b>0,9%</b>
Encours CT aux entreprises			107 770	95 957	11 813	12,3%
Encours MLT aux entreprises			268 774	303 325	-34 551	-11,4%
Encours MLT aux particuliers			110 584	86 056	24 528	28,5%
Leasing			28 768	23 965	4 803	20,0%
Découverts en compte			33 103	34 731	- 1628	-4,7%
<b>Encours des dépôts</b>			<b>490 302</b>	<b>342 045</b>	<b>148 258</b>	<b>43,3%</b>
Dépôts à vue			257 433	166 906	90 527	54,2%
Dépôts d'épargne			32 699	30 203	2 496	8,3%
Dépôts à terme			138 913	128 191	10 722	8,4%
Autres produits financiers			61 257	16 745	44 512	265,8%
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>148 628</b>	<b>164 379</b>	<b>-15 751</b>	<b>-9,6%</b>
Encours lignes de crédits			28 207	34 301	-5 726	-16,9%
Frais financiers sur lignes de crédits			922	767	-168	-15,4%
Encours emprunts obligataires			115 750	126 000	-10 250	-8,1%
Frais financiers sur emprunts obligataires			3 749	3 356	393	11,7%
<b>Capitaux propres</b>			<b>150 884</b>	<b>145 257</b>	<b>5 627</b>	<b>3,9%</b>

\* Données corrigées

\*\* Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

(3) : Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.

- Suite -

## **BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES**

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

### **1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents**

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

- Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.



- Suite -

### **1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents**

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

### **1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes**

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

### **1.4- OPERATIONS EN DEVISES**

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

## **PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2013**

L'activité de la BTE a été marquée au cours du quatrième trimestre 2013 par une hausse de 10,3% des produits d'exploitation bancaire par rapport au quatrième trimestre 2012 du fait essentiellement de la hausse des commissions perçues (+1 736 mille dinars) ainsi que de la hausse des intérêts perçus (+1 442 mille dinars).

Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont subi une hausse de 10,8% au cours de la même période (+1 856 mille dinars).

Le Produit net bancaire a enregistré au cours du quatrième trimestre 2013 une augmentation de 10,0% (+2 501 mille dinars) par rapport à la même période de 2012.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 12,6% (+7 785 mille dinars) résultant des investissements réalisés principalement dans les titres de placement.

L'encours des crédits a enregistré au cours du quatrième trimestre 2013 un accroissement de 0,9% (+4 965 mille dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits MLT aux particuliers (+24 528 mille dinars), des crédits CT aux entreprises (+11 813 mille dinars), et des crédits leasing (+4 803 mille dinars).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré au cours de la même période 2013 un accroissement de 43,3% (+148 258 mille dinars) par rapport à la même période de 2012 résultant essentiellement par l'accroissement remarquable des dépôts à vue (+54,2%), soit +90 527 mille dinars, des dépôts à terme (+8,4%), soit +10 722 mille dinars et des comptes d'épargne qui ont augmenté de +8,3%, soit +2 496 mille dinars.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

**Siège social : Rue des usines Z.I sidi Rézig- Mégrine 2033 Tunisie**

La Société Tunisie Profilés Aluminium -TPR - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 :

Indicateurs	4 ème trimestre de l'exercice comptable 2013	4 ème trimestre de l'exercice comptable 2012	Variation en %	Cumul au 31/12/2013	Cumul au 31/12/2012	Variation en %	Exercice comptable 2012
<b>I- Chiffres d'affaires ( en DT)</b>	<b>28 661 137</b>	<b>20 642 670</b>	<b>39%</b>	<b>97 450 915</b>	<b>81 867 294</b>	<b>19%</b>	<b>81 867 294</b>
- Chiffre d'affaires local	20 822 869	14 732 746	41%	73 218 061	60 572 898	21%	60 572 898
- Chiffre d'affaires à l'export	7 838 267	5 909 924	33%	24 232 854	21 294 396	14%	21 294 396
- Autres revenus	362 703	77 019		537 912	243 076		243 076
<b>Total des Revenus</b>	<b>29 023 840</b>	<b>20 719 689</b>	<b>40%</b>	<b>97 988 827</b>	<b>82 110 370</b>	<b>19%</b>	<b>82 110 370</b>
- Production en Valeur ( en DT)	29 068 295	21 936 829	33%	97 312 963	80 140 189	21%	80 140 189
<b>III - Investissement ( en DT)</b>	<b>2 608 941</b>	<b>911 122</b>	<b>186%</b>	<b>4 471 227</b>	<b>6 684 607</b>	<b>-33%</b>	<b>6 684 607</b>
- Investissement Corporel et Incorporel	313 941	616 122	-49%	1 176 327	2 061 163	-43%	2 061 163
- Investissement Financier	2 295 000	295 000		3 294 900	4 623 444	-29%	4 623 444
- Placements (Fonds Géré )	-	-		-	-	-	-
<b>IV- Structure de l'endettement ( en DT)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>6 900 000</b>	<b>12 592 264</b>	<b>-45%</b>	<b>12 592 264</b>
- Endettement à Long et Moyen Terme	-	-					
- Endettement net à court terme	-	-		6 900 000	12 592 264	-45%	12 592 264
<b>V-Placements en billets de trésorerie &amp; bons de trésor ( en DT)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>31 100 000</b>	<b>30 550 000</b>	<b>2%</b>	<b>30 550 000</b>

- Suite -

## FAITS SAILLANTS AU 31/12/2013 (4<sup>ème</sup> Trimestre 2013)

### Commentaires :

**Le Chiffre d'affaires global annuel réalisé en 2013 est de 97 450 915DT contre 81 867 294DT en 2012, soit une progression de (+19%) par rapport à 2012:**

- Sur le marché local : Forte croissance du chiffre d'affaires local annuel 2013 de (+21%) , soit 73 218 061DT en 2013 contre 60 572 898DT en 2012.

- Sur le marché Export : le chiffre d'affaires export annuel a enregistré une hausse considérable de (+14%) par rapport à 2012, soit 24 232 854DT en 2013 contre 21 294 396DT en 2012.

**Le Chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 a affiché une croissance de (+39%) par rapport à 2012:**

- sur le marché local : Une progression de (+41%) par rapport à la même période 2012.

- Sur le marché Export : Une hausse notable du chiffre d'affaires Export de (+33%) par rapport à la même période 2012.

- La production en valeur a enregistré une augmentation de (+21%) par rapport au 31/12/2012.

- Les investissements corporels et incorporels se sont élevés au 31/12/2013 à 1 176 327DT contre 2 061 163DT au 31/12/2012.

- Les investissements financiers se sont élevés au 31/12/2013 à 3 294 900DT contre 4 623 444 DT au 31/12/2012, Courant 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, TPR a participé à concurrence de 50% dans le capital de la société « METECNAL » une société de droit italien. Cette participation s'élève à 1 000 000€. Elle est spécialisée dans la fabrication de composants mécaniques en aluminium pour l'industrie des fluides.

- L'endettement à court terme a atteint 6 900 000DT et a servi à financer des stocks de matières premières.

- La valeur des placements a connu une augmentation de (+2%) par rapport au 31/12/2012.

- Concernant la filiale Algérienne "PROFAL MAGHREB" les essais en charge se poursuivent comme prévu et l'entrée en production effective devrait commencer courant du mois de février 2014.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE MAGASIN GENERAL**

Siège social : 24, avenue de France-Tunis-

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Indicateurs d'activité	4 <sup>ème</sup> trimestre 2013*	4 <sup>ème</sup> trimestre 2012	Du 01/01/2013 au 31/12/2013*	Du 01/01/2012 au 31/12/2012	% Évolution 4 <sup>ème</sup> trimestre 2013/2012
CA TTC	154 421	131 089	577 992	508 754	17,80%
CA HT	147 341	123 885	550 008	480 956	18,93%
Charge du personnel	10 653	10 358	40 926	37 084	2,85%
Nombre des points de vente	71	66	71	66	
Délai règlements fournisseurs en J			90j	90j	

\* Selon les données comptables disponibles

**Commentaires :**

1. Le chiffre d'affaires HT du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 a enregistré une évolution d'environ 18,93 % par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent.
2. Les charges du personnel du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 ont enregistré une augmentation de 2,85 % par rapport à celles constatées au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente.
3. Le nombre de point de vente est passé de 66 unités à la fin de l'exercice 2012 vers 71 unités à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, ceci s'explique par l'ouverture de 5 nouveaux points de ventes à savoir : BATAM MONASTIR, BATAM GAFSA, BATAM INTILEKA, SMG EL MOUROUJ et SMG MEDINA JADIDA.
4. Au total l'activité sur l'année 2013 a permis au CAHT de dépasser les 550 millions de dinars en progression de 14,35% sur le CA de 2012.

(1) Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- *Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes) ;*
- *Charges financières ;*
- *Produits financiers ;*
- *Trésorerie nette ;*
- *Surface totale des points de vente en m2*
- *Effectif moyen.*

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène-

TUNISIE LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

#### *Indicateurs d'Activité Trimestriels Arrêtés au 31 Décembre 2013*

*(en milliers de Dinars)*

	Quatrième Trimestre			Cuml		
	2013	2012	Variation	2013 (**)	2012 (*)	Variation
Approbations	100 341	79 863	25,64%	394 608	371 672	6,17%
Mises en Force	83 904	66 343	26,47%	303 598	275 301	10,28%
Encours financiers				566 126	519 457	8,98%
Total des Engagements Courants (a)				548 505	503 643	8,91%
Total des Engagements Classés (b)				39 715	35 093	13,17%
Total des Engagements (c)=a+b				588 220	538 736	9,19%
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				6,75%	6,51%	
Ressources d'Emprunts				440 917	423 955	4,00%
Capitaux Propres ***				122 769	99 009	24,00%
Revenus Bruts de Leasing (1)	76 181	69 788	9,16%	288 895	269 599	7,16%
Revenus Nets de Leasing	12 792	11 599	10,29%	48 276	44 810	7,73%
Produits Nets de Leasing	6 005	7 013	-14,37%	27 031	28 325	-4,57%
Total des Charges d'Exploitation	2 602	2 890	-9,97%	12 023	11 353	5,90%
Trésorerie Nette				(11 356)	(1 274)	

(\*) Chiffres définis et audités

(\*\*) Chiffres non audités

(\*\*\*) Total des capitaux propres avant affectation

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : encours financiers + impayés

Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances de leasing

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

- Suite -

Autres InformationsRépartition des Approbations par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	4ème Trimestre							Cumul							Année 2012
	2013			2012			Var	2013			2012			Var	
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	5 858	0	5 858	3 038	0	3 038	93%	16 457	0	16 457	12 304	553	12 857	28%	12 857
Industrie	24 676	998	25 674	20 224	2 422	22 646	13%	91 680	2 394	94 074	94 937	5 146	100 083	-6%	100 083
Bâtiments & Travaux publics	11 519	700	12 219	7 645	126	7 771	57%	47 635	2 662	50 298	30 551	485	31 036	62%	31 036
Tourisme (2)	6 145	150	6 295	5 602	129	5 731	10%	42 444	1 135	43 579	33 272	424	33 696	29%	33 696
Services & Commerce	45 874	4 420	50 294	38 990	1 687	40 678	24%	172 695	17 506	190 201	175 062	18 938	194 000	-2%	194 000
<b>Totaux</b>	<b>94 073</b>	<b>6 268</b>	<b>100 341</b>	<b>75 499</b>	<b>4 364</b>	<b>79 863</b>	<b>25,6%</b>	<b>370 911</b>	<b>23 697</b>	<b>394 608</b>	<b>346 127</b>	<b>25 545</b>	<b>371 672</b>	<b>6,2%</b>	<b>371 672</b>

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	4ème Trimestre							Cumul							Année 2012
	2013			2012			Var	2013			2012			Var	
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	3 327	0	3 327	3 167	0	3 167	5%	11 435	0	11 435	10 713	0	10 713	7%	10 713
Industrie	20 621	1 921	22 543	12 777	1 225	14 002	61%	72 336	5 583	77 919	60 723	4 421	65 145	20%	65 145
Bâtiments & Travaux publics	12 079	1 348	13 426	6 207	126	6 333	112%	34 668	1 424	36 092	27 545	397	27 942	29%	27 942
Tourisme (2)	5 988	150	6 138	4 936	129	5 065	21%	35 502	612	36 114	26 278	129	26 407	37%	26 407
Services & Commerce	36 809	1 662	38 471	35 858	1 918	37 776	2%	134 893	7 146	142 039	134 293	10 801	145 094	-2%	145 094
<b>Totaux</b>	<b>78 823</b>	<b>5 081</b>	<b>83 904</b>	<b>62 944</b>	<b>3 398</b>	<b>66 343</b>	<b>26,5%</b>	<b>288 833</b>	<b>14 765</b>	<b>303 598</b>	<b>259 553</b>	<b>15 748</b>	<b>275 301</b>	<b>10,3%</b>	<b>275 301</b>

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures.

Faits Saillants du Quatrième Trimestre 2013

Dans un contexte économique difficile marqué par un resserrement des liquidités, Tunisie Leasing enregistre :

\* Une croissance de ses Mises en Force de 26,5% sur le trimestre et de 10,28% sur l'ensemble de l'année.

\* Une maîtrise de la qualité de ses engagements en maintenant son ratio d'actifs classés en dessous de la barre de 7% (6,75% à fin 2013 contre 6,51% à fin 2012).

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Automobiles Réseau Tunisien et Services ARTES**

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

La Société ARTES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

<b>Désignation</b>	<b>4<sup>ème</sup> Trimestre 2013</b>	<b>4<sup>ème</sup> Trimestre 2012</b>	<b>Au 31/12/2013**</b>	<b>Au 31/12/2012*</b>
Total des revenus	29 731 438	19 141 376	182 120 173	166 262 050
Coût d'achat des marchandises vendues	24 437 759	16 314 017	154 284 617	140 276 417
Charges financières	6 834	34 107	132 966	168 772
Produits financiers	1 918 148	1 189 294	8 079 730	7 003 760
Trésorerie nette Fin période	-	-	96 182 227	74 436 276
Délai moyen règlement fournisseurs	-	-	150	150
Masse salariale	1 520 694	1 457 627	4 583 591	4 543 281
Effectif moyen	-	-	193	198
Nombre des points de vente (agents et ateliers)	-	-	26	26

**Faits saillants :**

- **Augmentation du capital social** : La société ARTES a réalisé, durant le mois de mars 2013. La deuxième tranche de l'augmentation de son capital d'un montant de 6,375 Millions de dinars par incorporation des réserves (résultats reportés) et l'octroi d'une action nouvelle gratuite pour cinq actions anciennes. Le capital social a passé de 31,875 Millions de dinars à 38,250 Millions de dinars.
- **Augmentation du chiffre d'affaires** passant de 166,262 Millions de dinars au 31/12/2012 à 182,120 Millions de dinars au 31/12/2013, enregistrant ainsi une variation positive de + 15,858 Millions de dinars, soit un taux de croissance de l'ordre de 9,53 %.
- **Augmentation du chiffre d'affaires** de + 55,32 % durant le quatrième trimestre 2013, par rapport à la même période de l'année 2012.
- **Augmentation de la trésorerie nette** de + 21,745 Millions de dinars (+29,21 %) au 31/12/2013 par rapport à la trésorerie au 31/12/2012.
- **Augmentation des produits financiers** de + 1,075 Millions de dinars (+15,36 %) en 2013, par rapport à l'année 2012.
- **Augmentation des véhicules immatriculés** : Avec 8 499 immatriculations des véhicules neufs durant l'année 2013. (source ATTT\*\*\*). Les marques commercialisées par le Groupe ARTES (RENAULT, DACIA et NISSAN) consolident leurs positions au sein du marché tunisien de l'automobile.

\* Les chiffres de l'exercice 2012 sont des chiffres définitifs, approuvés par l'AGO du 26/06/2013.

\*\* Tous les indicateurs objet de la présente communication sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

\*\*\* ATTT : Agence Technique de Transport Terrestre.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 :

	4ème tr 2013	4ème tr 2012	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>50 544</b>	<b>45 370</b>	<b>194 836</b>	<b>174 417</b>	11,71%	20 419
Intérêts	36 933	31 132	136 566	118 484	15,26%	18 082
Commissions en produits	10 624	10 116	39 866	38 116	4,59%	1 750
Revenus du Portefeuille titres commercial et d'investissement	2 987	4 122	18 404	17 817	3,29%	587
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>14 562</b>	<b>12 398</b>	<b>53 510</b>	<b>47 729</b>	12,11%	5 781
Intérêts encourus et charges assimilées	13 824	11 743	50 820	45 055	12,80%	5 765
Commissions encourues	738	655	2 690	2 674	0,60%	16
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>35 982</b>	<b>32 972</b>	<b>141 326</b>	<b>126 688</b>	11,55%	14 638
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 107</b>	<b>1 542</b>	<b>2 856</b>	<b>3 146</b>	-9,22%	-290
<b>5- Charges opératoires, dont :</b>	<b>21 261</b>	<b>21 051</b>	<b>91 444</b>	<b>85 959</b>	6,38%	5 485
Frais de personnel	14 025	14 258	62 304	56 418	10,43%	5 886
Charges générales d'exploitation	7 236	6 793	29 140	26 741	8,97%	2 399
<b>6- Structure du portefeuille</b>			<b>149 665</b>	<b>140 677</b>	6,39%	8 988
Portefeuille titres commercial			2 611	2 231	17,03%	380
Portefeuille Titres d'investissement			147 054	138 446	6,22%	8 608
<b>7- Encours de crédits à la clientèle</b>			<b>2 131 371</b>	<b>2 049 947</b>	3,97%	81 424
<b>8- Encours de dépôts, dont :</b>			<b>1 908 068</b>	<b>1 847 273</b>	3,29%	60 795
Dépôts à vue			958 964	938 894	2,14%	20 070
Dépôts d'épargne			528 634	512 746	3,10%	15 888
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>116 463</b>	<b>87 819</b>	32,62%	28 644
<b>10- Capitaux propres</b>			<b>244 366</b>	<b>248 293</b>	-1,58%	-3 927



- Suite -

## I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

### 1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

#### METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### *Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle*

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

#### *Classification des engagements*

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

#### *Immobilisations données en leasing*

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

#### *Provisions sur les engagements*

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

#### *Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle*

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

#### COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

#### CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

## II/ FAITS SAILLANTS DU 4ème TRIMESTRE 2013

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours de ce quatrième trimestre de l'exercice 2013 ont enregistré une bonne progression.

**L'encours des crédits à la clientèle** (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 81 MTND, pour atteindre 2 131 MTND, soit 3.97 % par rapport au 31/12/2012

**Les dépôts de la clientèle** ont augmenté de 3.29% pour atteindre 1.908 MTND. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+2.14 %) et des comptes d'épargne (+ 3.10 %).

**Les produits d'exploitation bancaires** ont augmenté de 20.4 MTND, soit +11.71% par rapport au 31/12/2012

**Les charges d'exploitation bancaire** ont augmenté de 5.8 MTND soit 12.11% par rapport à la même période de l'exercice 2012. Cette augmentation provient essentiellement des intérêts encourus et charges assimilées (12.80%).

**Le produit net bancaire** a augmenté, par conséquent, de 14.6 MD, passant de 126.7 MD à 141.3MD, soit une évolution 11.55 % par rapport au 31/12/2012

**Les charges opératoires** ont augmenté de 6.38% par rapport à la même période de l'exercice 2012. Cette augmentation provient essentiellement de l'accroissement des frais de personnel (+10.43%).

**Les capitaux propres** intègrent la correction des capitaux propres d'ouverture suite à la circulaire BCT 2013-21.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

## ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II -BP 129 -1080 Tunis-

La Société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

(En DT)

Désignation	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2013	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2012 (*)	Au 31/12/2013 (**)	Au 31/12/2012 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	89 071 065	65 957 159	278 547 135	248 165 973
Coût d'achat des marchandises vendues	77 349 880	60 579 174	243 800 029	220 506 413
Charges financières	58 950	33 767	185 968	75 361
Produits financiers	616 812	1 975 613	7 232 594	6 916 793
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	51 755 294	64 552 043
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	124	150
Nombre d'agences officielles	-	-	22	21
Masse salariale	3 151 573	2 798 733	12 563 700	10 031 773
Effectif fin de période			356	343

**Faits saillants :**

- Le chiffre d'affaires au 31/12/2013 a atteint 278,547 MD contre 248,165 MD au 31/12/2012, soit une augmentation de 12,24%.
- Le mois de décembre 2013 a été un mois exceptionnel pour la société ENNAKL automobiles qui a enregistré 1 114 immatriculations (dont 867 pour la marque Volkswagen), en progression de 89% par rapport au mois de novembre 2013, à ce titre Le chiffre d'affaires annuel pour l'activité vente véhicules a dépassé de 3% les prévisions dans le cadre du plan stratégique CAP 2016, défini sur la période 2013-2016.
- La trésorerie nette de la société s'est élevée à 51,755 MD au 31/12/2013 contre un montant de 64,552 MD au 31/12/2012 soit une régression de 19.82% qui est justifiée par des paiements des échéances fournisseurs étrangers courant le mois de décembre.
- L'augmentation de la masse salariale par rapport à la même période de l'année dernière est justifiée par :
  - ✓ L'impact de l'augmentation salariale et les promotions de grade accordées au profit d'un certain nombre d'employés au courant les mois d'octobre et novembre 2012.
  - ✓ La réintégration de certain nombre du personnel.

(\*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable définitive**.

(\*\*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable provisoire**.

(\*\*\*) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE**

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

**Indicateurs :****(en DT)**

	4 <sup>ème</sup> trimestre de l'exercice comptable 2013	4 <sup>ème</sup> trimestre de l'exercice comptable 2012	du 01/01/2013 au 31/12/2013	du 01/01/2012 au 31/12/2012
<b>1/ Primes émises</b>	<b><u>21 457 594</u></b>	<b><u>19 564 117</u></b>	<b><u>108 571 849</u></b>	<b><u>104 937 532</u></b>
<b>Non Vie :</b>	<b>16 059 807</b>	<b>15 708 743</b>	<b>85 460 665</b>	<b>84 404 579</b>
Automobile	7 525 245	6 586 010	33 666 029	31 729 119
Incendie& Multirisques	1 729 321	1 460 507	10 807 011	9 174 088
Transport	2 458 812	2 377 828	12 408 246	10 999 092
Autres branches	4 346 429	5 284 398	28 579 379	32 502 280
<b>Vie :</b>	<b>5 397 787</b>	<b>3 855 374</b>	<b>23 111 184</b>	<b>20 532 953</b>
<b>2/ Primes cédées</b>	<b><u>10 266 102</u></b>	<b><u>4 462 100</u></b>	<b><u>40 983 999</u></b>	<b><u>26 059 450</u></b>
<b>Non Vie :</b>	<b>10 170 394</b>	<b>4 385 544</b>	<b>40 733 878</b>	<b>25 825 357</b>
Automobile	4 999 620	350 987	13 649 302	1 660 443
Incendie& Multirisques	1 369 148	1 461 328	8 927 413	7 603 120
Transport	2 573 719	1 310 631	11 324 925	9 223 926
Autres branches	1 227 907	1 262 598	6 832 238	7 337 868
<b>Vie :</b>	<b>95 708</b>	<b>76 556</b>	<b>250 121</b>	<b>234 093</b>
<b>3/ Commissions</b>	<b><u>2 856 585</u></b>	<b><u>2 570 080</u></b>	<b><u>9 442 755</u></b>	<b><u>9 067 468</u></b>
<b>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</b>	<b><u>29 576 091</u></b>	<b><u>49 548 755</u></b>	<b><u>66 754 573</u></b>	<b><u>81 404 048</u></b>
<b>Non Vie :</b>	<b>24 965 283</b>	<b>46 392 559</b>	<b>51 511 446</b>	<b>75 263 092</b>
Automobile	13 137 916	12 623 440	27 208 604	27 360 103
Incendie& Multirisques	1 618 293	26 190 149	2 757 384	27 925 075
Transport	665 359	387 805	860 743	1 805 136
Autres branches	9 543 715	7 191 165	20 684 715	18 172 778
<b>Vie :</b>	<b>4 610 808</b>	<b>3 156 196</b>	<b>15 243 127</b>	<b>6 140 956</b>
<b>5/ Produits des placements</b>	<b><u>5 101 327</u></b>	<b><u>5 124 535</u></b>	<b><u>16 419 385</u></b>	<b><u>16 219 660</u></b>
dont revenus financiers	4 725 123	4 574 394	15 523 446	15 157 560

**NB : Pour les indicateurs au 31/12/2013 (Situation provisoire non encore audité),** les indicateurs (charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles.

- Suite -

### **1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 Décembre 2013:**

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

#### **Les principes comptables les plus significatifs:**

##### **La constatation des revenus:**

**Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

**Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

##### **La constatation des charges:**

**Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

**Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

**La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

### **2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2013:**

#### **2-1/ Production:**

Une évolution des primes émises de la Compagnie de 3,46%, véhiculée essentiellement par les branches Automobile, Vie, Transport et Incendie & Multirisques.

Une croissance des primes cédées liée aux changements en 2013 du schéma de réassurance de la Compagnie.

#### **2-2/ Sinistres:**

Une amélioration du niveau de la sinistralité globale de la Compagnie de 24,85 points (49,16% contre 74,01% au 31/12/2012), qui s'explique par l'absence de sinistres majeurs comparativement à l'exercice écoulé, marquant le retour de la sinistralité de la Compagnie à un niveau normal. Cependant, la charge de sinistres en Vie enregistre une augmentation notable imputable aux prestations servies (capitaux échus) découlant de l'arrivée à échéance d'un certain nombre de contrats.

#### **2-3/ Placements :**

Une augmentation des produits des placements au 31 décembre 2013 d'environ 200 mD, provenant essentiellement des revenus des dépôts et des revenus des obligations.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**La Société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS**

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Indicateurs	4 <sup>ème</sup> trimestre			Cumul du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre		
	2013	2012	var en %	2013	2012	var en %
Production Panneaux plaqués (en unités)	29 100	25 750	13,0%	120 333	114 900	4,7%
Production Panneaux contre plaqués (en unités)	28 583	29 988	-4,7%	139 503	155 192	-10,1%
Production Panneaux mélaminés (en unités)	66 541	64 698	2,8%	282 130	261 033	8,1%
<b>I.Total Production en unités</b>	<b>124 224</b>	<b>120 436</b>	<b>3,1%</b>	<b>541 966</b>	<b>531 125</b>	<b>2,0%</b>
Ventes Panneaux plaqués (en unités)	33 044	27 343	20,8%	122 638	114 989	6,7%
Ventes panneaux contre plaqués (en unités)	34 278	33 483	2,4%	145 152	156 069	-7,0%
Ventes Panneaux mélaminés (en unités)	55 117	60 608	-9,1%	242 628	229 196	5,9%
<b>II.Total Ventes en unités</b>	<b>122 439</b>	<b>121 434</b>	<b>0,8%</b>	<b>510 418</b>	<b>500 254</b>	<b>2,0%</b>
CA Panneaux plaqués	2 257 798	1 690 645	33,5%	8 644 257	7 568 576	14,2%
CA panneaux contre plaqués	680 077	652 731	4,2%	2 864 976	2 887 277	-0,8%
CA Panneaux mélaminés	3 773 582	3 041 110	24,1%	15 952 906	13 544 379	17,8%
CA Panneaux usinés	1 095 617	1 140 868	-4,0%	4 057 256	3 668 021	10,6%
Autres	232 394	132 078	76,0%	685 293	348 479	96,7%
<b>III. Total Chiffre d'affaires (en DT)</b>	<b>8 039 468</b>	<b>6 657 432</b>	<b>20,8%</b>	<b>32 204 688</b>	<b>28 016 732</b>	<b>14,9%</b>
CA local	7 883 971	6 215 761	26,8%	31 164 246	27 347 947	14,0%
CA export	155 497	441 671	-64,8%	1 040 442	668 785	56,0%
<b>IV. Investissements (en DT)</b>	<b>519 142</b>	<b>203 794</b>	<b>154,7%</b>	<b>811 500</b>	<b>1 053 130</b>	<b>-22,9%</b>
Endettement à long et moyen terme				548 894	968 281	-43,3%
Emprunts à moins d'un an *				439 041	475 021	-7,6%
Autres (découverts, escompte...)				8 692 193	7 415 518	17,2%
<b>V. Endettement (en DT)</b>				<b>9 680 128</b>	<b>8 858 820</b>	<b>9,3%</b>

Le chiffre d'affaires global a progressé au 31/12/2013 de 15% par rapport au chiffre d'affaires réalisé courant l'exercice 2012. Ainsi, le chiffre d'affaires de la société MPBS a dépassé les prévisions annoncées dans le Business Plan d'introduction.

Les chiffres d'affaires local et export ont progressé respectivement de 14% et 56% par rapport aux chiffres de l'année 2012.

L'endettement à long et moyen terme a baissé dans sa globalité par rapport à l'exercice 2012 de 43%, la société n'a pas fait recours courant 2013 à de nouveaux emprunts

L'endettement à court terme a augmenté de 16% en 2013.

Les investissements de l'année étaient de l'ordre de 811 500 Dinar.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS****SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)**

5, Rue 8610 Z.I. Charguia I – 2035- Tunis - Carthage

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2013.

Données exprimées en dinar Tunisien

	Note	4ème trimestre 2013	4ème trimestre 2012	Variation	Cumul au 31/12/2013	Cumul au 31/12/2012	Variation
<b>Revenus hors taxes</b>	<b>(1)</b>	<b>59 849 155</b>	<b>47 059 445</b>	<b>27%</b>	<b>205 436 085</b>	<b>168 979 068</b>	<b>22%</b>
Revenus hors taxes / Local		40 947 235	33 015 219	24%	142 824 190	116 080 032	23%
Revenus hors taxes / Export		18 901 920	14 044 226	35%	62 611 895	52 899 036	18%
Production valorisée	(2)	46 536 991	36 916 637	<b>26%</b>	162 579 621	133 350 867	<b>22%</b>
Investissements	(3)	5 130 713	10 591 482	<b>-52%</b>	40 060 552	25 728 072	<b>56%</b>
<b>Structure d'endettement</b>	<b>(4)</b>	<b>48 016 787</b>	<b>23 901 178</b>	<b>101%</b>	<b>48 016 787</b>	<b>23 901 178</b>	<b>101%</b>
Crédits à long terme		34 155 584	10 140 833		34 155 584	10 140 833	
Crédits à court terme		13 861 203	13 760 345		13 861 203	13 760 345	

**NB : Les données relatives à 2013 ne sont pas encore auditées.**

**Commentaires**

(1) Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2013 à 205.436.085 DT. Ils ont enregistré une augmentation de **22%** par rapport à 2012 et un taux de réalisation de **108%** par rapport à l'objectif 2013 prévu dans le business plan 2013-2017. Cette variation est due à l'augmentation de la capacité de production suite à l'investissement dans des nouvelles machines de production. Durant le quatrième trimestre 2013, les revenus ont enregistré une augmentation de **27%** par rapport au quatrième trimestre 2012 ce qui confirme la continuité de la tendance haussière des ventes en 2014.

(2) C'est la production de la période valorisée au coût de production. Elle a enregistré des augmentations proportionnelles à l'augmentation des revenus du moment où le niveau de stock de produits finis est relativement stable.

(3) Les investissements de 2013 s'élèvent à **40 060 552 DT** contre 25 728 072 DT en 2012. Ils correspondent essentiellement à des machines de production pour 12 003 653 DT, des constructions pour 3 178 846 DT, des immobilisations en cours pour 6 387 905 DT et de la participation dans la filiale AZUR pour 14 350 000 DT.

(4) L'endettement s'élève au 31 décembre 2013 à **48 016 787 DT** contre 23 901 178 DT au 31 décembre 2012 enregistrant ainsi une augmentation de **24 115 609 DT**. Cette augmentation provient exclusivement de l'obtention de nouveaux crédits moyen terme pour le financement des investissements.

## AVIS DES SOCIETES

## INDICATEURS TRIMESTRIELS

## SOCIETE: SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Siège social: Boulevard de la terre centre urbain nord 1080 Tunis

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4ème trimestre 2013

		4° T 2013	4° T 2012	DU 01/01 AU 31/12/13	DU 01/01 AU 31/12/12	EXERCICE 2012*
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES HT :</b>	BOISSONS GAZEUSES LOCALES	32 075 134 269	31 389 361 702	144 513 258 710	133 737 719 592	133 737 719 592
	BOISSONS GAZEUSES A L'EXPORT	9 825 804 190	9 761 861 928	37 558 337 339	30 813 280 222	30 813 280 222
	BIERE LOCALE	25 105 371 280	25 425 742 715	93 304 063 760	90 851 917 461	90 851 917 461
	BIERE A L'EXPORT	890 189 631	532 651 970	4 403 074 899	2 422 320 032	2 422 320 032
	AUTRES	12 380 536 070	10 949 628 807	40 045 965 201	34 366 956 008	34 366 956 008
		<b>80 277 035 440</b>	<b>78 059 247 122</b>	<b>319 824 699 909</b>	<b>292 192 193 315</b>	<b>292 192 193 315</b>
<b>VENTES : ( EN HL )</b>	BOISSONS GAZEUSES	565 314	601 717	2 502 119	2 499 140	2 499 140
	BIERE	436 517	448 087	1 625 928	1 627 478	1 627 478
<b>PRODUCTIONS : ( EN HL )</b>	BOISSONS GAZEUSES	477 808	523 732	2 050 399	2 050 683	2 050 683
	BIERE	450 336	461 033	1 614 678	1 647 776	1 647 776
<b>INVESTISSEMENTS :</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62 177 000	7 275 000	912 052 000	175 365 717	175 365 717
	TERRAINS		1 589 992 593	101 675 266	1 589 992 593	1 589 992 593
	GENIE CIVIL	266 583 385	-2 653 497 350	2 449 447 493	-4 557 040 620	-4 557 040 620
	MATERIEL	1 740 186 248	4 764 037 580	6 572 982 256	24 268 742 247	24 268 742 247
	EMBALLAGES	1 135 493 931	2 626 132 760	5 602 598 663	7 166 260 682	7 166 260 682
		<b>3 204 440 564</b>	<b>6 333 940 583</b>	<b>15 638 755 678</b>	<b>28 643 320 619</b>	<b>28 643 320 619</b>
<b>ENDETTIEMENTS :</b>	CREDITS BANCAIRES A LONG TERME	3 257 175 001	7 029 074 314	3 257 175 001	7 029 074 314	7 029 074 314
	CREDITS BANCAIRES A COURT TERME	3 771 898 314	3 697 257 206	3 771 898 314	3 697 257 206	3 697 257 206
	SOLDE COMPTABLE BANCAIRE	8 363 832 207	5 484 253 941	8 363 832 207	5 484 253 941	5 484 253 941

(les chiffres sont exprimés en millimes)

\*Ces chiffres ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 17/05/2013

- Suite -

## INDICATEURS FINANCIERS DU 4 T 2013

### 1) BASES RETENUES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du quatrième trimestre 2013 sont issues de notre comptabilité.

### 2) CHIFFRES D'AFFAIRES :

- Le chiffre d'affaires(HT) local des boissons gazeuses a augmenté de 685 773Dinars. Cette évolution est due essentiellement au réajustement des prix.
- Le chiffre d'affaires des boissons gazeuses à l'export est passé de 9 761 862 Dinars à 9 825 804 Dinars.
- Le chiffre d'affaires de la bière local (HT) est passé de 25 425 743 Dinars à 25 105 371 Dinars soit une légère diminution de 320 371 Dinars(HT).
- L'augmentation du chiffre d'affaires de la bière sans alcool est de 357 538 Dinars.

### 3) VENTES EN VOLUME (HL) :

- Le volume des ventes des boissons gazeuses a diminué de 6,05%.
- Les quantités de bière vendues ont régressé de 2,58%,

### 4) PRODUCTIONS (HL) :

- La production des boissons gazeuses a diminué de 8,77%.
- La production de la bière a régressé de 2,32%.

### 5) LES INVESTISSEMENTS :

Les investissements de la période sont composés essentiellement des nouvelles extensions dans les usines de la société, de l'achat de matériel de bière, de boissons gazeuses et d'emballages à consigner (casiers et bouteilles).

### 6) ENDETTEMENTS :

- Le solde des crédits bancaires à moyen terme, contractés en 2009, représente le reliquat restant à payer en 2015 et 2016.
- Les crédits bancaires à court terme représentent les échéances en principal à payer au cours de l'année 2014.
  - Les soldes comptables bancaires sont composés des soldes au 31/12/2012 et des montants de recouvrement des créances clients et des dividendes de l'exercice 2012 relatifs aux participations déduction faite des paiements des impôts, des souscriptions d'actions, des salaires et des fournisseurs.




## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

La société TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

 <b>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE TUNIS RE</b>		<b>Quatrième trimestre 2013</b>			
		EN DT			
<b>PRIMES</b>					
	<b>BRANCHE</b>	<b>TM4 2012</b>	<b>TM4 2013</b>	<b>Au 31/12/2013</b>	<b>Année 2012</b>
Acceptation	Incendie	4 916 057	5 827 503	26 895 538	23 328 590
	Accidents et Risques Divers	713 689	1 521 521	9 325 405	7 108 064
	Risques Techniques	2 699 663	3 072 819	13 729 995	12 031 379
	Transport	1 639 314	2 234 752	11 766 489	11 275 362
	Aviation	14 659 225	12 254 313	14 487 974	18 570 806
	Total non vie	24 627 947	24 910 908	76 205 401	72 314 202
	Vie	1 043 382	918 970	3 401 650	3 267 936
	Activité Retakaful	257 556	826 774	2 806 468	1 447 131
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 928 885</b>	<b>26 656 652</b>	<b>82 413 519</b>	<b>77 029 269</b>
	Rétrocession	Incendie	1 780 120	1 859 893	13 132 212
Accidents et Risques Divers		476 190	289 092	2 065 052	1 501 380
Risques Techniques		1 005 330	1 731 979	7 577 720	6 484 010
Transport		340 686	359 908	3 855 990	3 724 288
Aviation		13 963 843	12 040 389	13 579 132	16 229 493
Total non vie		17 566 169	16 281 261	40 210 106	37 253 708
Vie		5 000	2 700	10 800	10 867
Activité Retakaful		97 554	150 460	631 670	275 494
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>17 668 723</b>	<b>16 434 421</b>	<b>40 852 575</b>	<b>37 540 069</b>
<b>NET</b>		<b>8 260 162</b>	<b>10 222 231</b>	<b>41 560 944</b>	<b>39 489 200</b>
<b>CHARGES D'ACQUISITION</b>					
	<b>BRANCHE</b>	<b>TM4 2012</b>	<b>TM4 2013</b>	<b>Au 31/12/2013</b>	<b>Année 2012</b>
Acceptation	Incendie	1 505 210	1 600 899	7 707 757	7 205 625
	Accidents et Risques Divers	120 624	258 594	1 605 230	1 502 809
	Risques Techniques	770 180	918 722	3 925 162	3 426 569
	Transport	622 844	953 258	3 185 906	3 030 095
	Aviation	16 762	21 232	199 785	275 942
	Total non vie	3 035 619	3 752 705	16 623 840	15 441 040
	Vie	170 092	163 393	986 499	1 328 476
	Activité Retakaful	55 630	260 048	594 653	319 103
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 261 341</b>	<b>4 176 146</b>	<b>18 204 993</b>	<b>17 088 619</b>
	Rétrocession	Incendie	90 679	246 468	3 430 219
Accidents et Risques Divers		23 247	48 723	369 282	241 066
Risques Techniques		-8 793	329 057	1 967 646	1 478 251
Transport		181 131	84 323	349 156	206 052
Aviation		56 144	42 468	170 102	188 432
Total non vie		342 408	751 040	6 286 405	4 800 488
Vie		0	0	0	0
Activité Retakaful		10 028	5 835	97 297	59 966
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>352 437</b>	<b>756 875</b>	<b>6 383 702</b>	<b>4 860 455</b>
<b>NET</b>		<b>2 908 904</b>	<b>3 419 271</b>	<b>11 821 291</b>	<b>12 228 164</b>
<b>CHARGES SINISTRES</b>					
	<b>BRANCHE</b>	<b>TM4 2012</b>	<b>TM4 2013</b>	<b>Au 31/12/2013</b>	<b>Année 2012</b>
Acceptation	Incendie	7 893 069	4 585 303	15 147 482	17 636 020
	Accidents et Risques Divers	-179 058	633 165	4 815 063	4 239 853
	Risques Techniques	1 927 844	1 186 331	4 414 391	5 526 310
	Transport	492 753	407 468	3 682 815	5 909 114
	Aviation	180 222	981 940	5 007 722	11 287 604
	Total non vie	10 314 830	7 794 206	33 067 472	44 598 900
	Vie	196 322	525 197	1 322 482	1 366 080
	Activité Retakaful	-43 367	584 759	1 561 287	618 847
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 467 784</b>	<b>8 904 162</b>	<b>35 951 242</b>	<b>46 583 828</b>
	Rétrocession	Incendie	2 957 829	160 179	6 499 139
Accidents et Risques Divers		192 782	-89 245	823 545	895 227
Risques Techniques		696 135	539 389	1 655 150	2 215 685
Transport		-235 363	-489 643	253 649	2 581 963
Aviation		153 881	1 282 135	4 828 807	10 721 206
Total non vie		3 765 264	1 402 816	14 060 291	24 716 221
Vie		0	0	0	0
Activité Retakaful		-23 525	50 599	107 106	32 832
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 741 739</b>	<b>1 453 415</b>	<b>14 167 397</b>	<b>24 749 053</b>
<b>NET</b>		<b>6 726 045</b>	<b>7 450 747</b>	<b>21 783 845</b>	<b>21 834 775</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>					
		<b>TM4 2012</b>	<b>TM4 2013</b>	<b>Au 31/12/2013</b>	<b>Année 2012</b>
	Produits Financiers Non Retakaful	2 027 982	1 996 088	7 932 288	5 757 826
	Produits Financiers Retakaful	8 958	15 622	62 871	36 132
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 036 939</b>	<b>2 011 710</b>	<b>7 995 159</b>	<b>5 793 958</b>

- Suite -

## Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » à fin décembre 2013

### Remarques :

- Les indicateurs au 31/12/2012 sont relatifs à l'exercice 2012 audité
- Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

### Les faits saillants ayant marqué l'activité au quatrième trimestre 2013.

Au titre du quatrième trimestre 2013, l'évolution de l'activité de Tunis Re s'est poursuivie à un rythme soutenu marquant les performances suivantes :

- ❖ Une évolution du chiffre d'affaires cumulé au 31/12/2013 de 7% par rapport à la même période de l'année écoulée. Cette progression est liée principalement à l'évolution de nos souscriptions conventionnelles et facultatives sur les marchés tunisien et étranger, associé à un retour progressif de l'activité économique en Tunisie et à l'étranger.
- ❖ L'activité Retakaful, a généré au 31/12/2013 un chiffre d'affaires de 2,806 MDT contre 1,447 MDT en 2012, soit une évolution de 94%.
- ❖ Les charges d'acquisition ont enregistré une évolution de 6,5% pour un montant de 18,2 MDT contre 17 MDT au 31/12/2012.
- ❖ La charge sinistre brute en baisse de 23%, indiquant un retour à une sinistralité ordinaire notamment pour les branches Incendie et aviation affectées en 2012.
- ❖ Les produits financiers englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2012 et 2013). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### **SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

	4 <sup>ème</sup> trimestre 2013	4 <sup>ème</sup> trimestre 2012	Cumul au 31/12/2013	Cumul au 31/12/2012
<b>1- Quantités transportées en M<sup>3</sup> dont :</b>	<b>457 949</b>	<b>461 315</b>	<b>1 739 901</b>	<b>1 679 043</b>
- Quantités transportées à travers le pipeline Bizerte-Rades	437 343	440 291	1 650 942	1 583 987
- Quantités transportées à travers le pipeline Jet Rades-Tunis Carthage	20 606	21 024	88 959	95 056
<b>2- Revenus du Transport par catégories (en Dinars)</b>				
- Transport par pipeline Bizerte - Rades	2 626 789	2 647 801	9 926 163	9 538 978
- Transport par pipeline Jet Rades-Tunis Carthage	94 515	95 832	379 149	377 154
- Transport par canalisations banales	131 203	132 087	495 283	475 196
- Frais de stockage	24 107	24 107	96 427	96 427
<b>Total des revenus du transport (en Dinars)</b>	<b>2 876</b>	<b>2 899 827</b>	<b>10 897 021</b>	<b>10 487 755</b>
<b>3- Autres produits d'exploitation (en Dinars)</b>				
- Solde de la position litrage (profit – perte)	312 527	169 795	1 051 605	431 881
- Autres	0	0	1 100	1 770
<b>Total des autres produits d'exploitation (en Dinars)</b>	<b>312 527</b>	<b>169 795</b>	<b>1 052 705</b>	<b>433 651</b>
<b>4- Total des produits d'exploitation (en Dinars)</b>	<b>3 189 140</b>	<b>3 069 622</b>	<b>11 949 726</b>	<b>10 921 406</b>
<b>5- Produits financiers (en Dinars)</b>	<b>283 847</b>	<b>156 968</b>	<b>855 847</b>	<b>603 204</b>
<b>6- Charges financières (en Dinars)</b>	<b>-6 600</b>	<b>3 591</b>	<b>11 928</b>	<b>9 532</b>
<b>7- Total des charges d'exploitation (en Dinars) dont :</b>	<b>2 044 091</b>	<b>2 604 774</b>	<b>7 770 138</b>	<b>7 786 480</b>
-Charges du personnel	1 025 964	1 254 454	3 879 772	3 793 863
<b>8- Autres charges d'exploitation (en Dinars)</b>	<b>246 963</b>	<b>268 805</b>	<b>1 019 732</b>	<b>1 001 294</b>

Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de la société au cours de la période considérée.

-Le total des quantités transportées à fin décembre 2013 a atteint 1.739.901 m<sup>3</sup> contre 1.679.043 m<sup>3</sup> transportés au cours de la même période de l'année écoulée soit une progression de 3,62%.

Ce volume représente le plus haut historique atteint par le niveau d'activité de la SOTRAPIL depuis son entrée en exploitation.

-Les revenus du transport réalisés à fin décembre 2013 ont atteint 10.897.021 dinars contre 10.487.755 dinars pour la même période de l'année 2012, soit une progression de l'ordre de 3,90%. Cette hausse est expliquée par l'augmentation des quantités transportées à travers le pipeline Bizerte - Rades de l'ordre de 4,23% et par l'effet de la révision à la hausse du tarif du transport du Jet à travers le pipeline Radès-Aéroport Tunis Carthage de 10% à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

-Le total des produits d'exploitation a atteint au 31 décembre 2013 la somme de 11.949.726 dinars contre la somme de 10.921.406 dinars au 31 décembre 2012 soit une évolution de +9,42% expliquée par l'évolution positive des revenus de transport de l'ordre de 3,90% et par l'augmentation du solde de la position litrage de l'ordre de 143,49%.

-Le total des charges d'exploitation a atteint à fin décembre 2013 la somme de 7.770.138 dinars contre 7.786.480 dinars à fin décembre 2012 soit une baisse de -0,21%.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

### PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

*Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis*

La société Placements de Tunisie - SICAF- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité provisoires relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013  
(en Dinars)

INDICATEURS	MONTANTS			
	Quatrième Trimestre de l'exercice comptable 2013	Quatrième Trimestre de l'exercice comptable 2012	Exercice comptable 2013	Exercice comptable 2012
<b>Revenus</b>	<b>1 583 049</b>	<b>452 022</b>	<b>1 814 901</b>	<b>1 884 185</b>
<b><u>Dividendes</u></b>	<b>1 245 409</b>	<b>417 720</b>	<b>1 335 439</b>	<b>1 363 132</b>
Dividendes reçus sur titres cotés	785 917	0	804 567	809 817
Dividendes reçus sur titres non cotés	459 492	417 720	530 872	553 315
<b><u>Plus values</u></b>	<b>337 640</b>	<b>34 302</b>	<b>409 149</b>	<b>428 160</b>
Plus values sur vente de titres cotés	305 448	0	375 105	383 027
Plus values sur vente de titres non cotés	32 192	34 302	34 044	45 133
<b><u>Autres</u></b>	-	-	<b>70 313</b>	92 893
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-
Intérêts sur certificats de dépôt	-	-	-	-
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-
Reprise sur provisions	-	-	70 313	92 893
<b>Total des actifs</b>	-	-	<b>15 560 184</b>	<b>16 128 759</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>9 452 282</b>	<b>9 286 598</b>	<b>9 452 338</b>	<b>9 483 475</b>
Titres cotés	7 586 525	7 420 841	7 586 581	7 617 718
Autres participations	1 865 757	1 865 757	1 865 757	1 865 757
<b><i>Prises de participations et cessions de la période</i></b>				
Prises de participations	399 066	251 204	730 301	1 219 308
Cessions en coût historique	165 386	88 278	250 764	535 896
<b>Charges financières</b>	<b>4 960</b>	<b>1 798</b>	<b>93 858</b>	<b>52 530</b>
Frais sur achat et vente de titres	4 960	1 798	8 956	17 878
Dotations aux provisions sur titres cotés	-	-	84 902	34 652
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	-	-	-	<b>3 372</b>

(\*) les chiffres de l'exercice 2012 sont définitifs et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11/06/2013.

#### **Faits saillants:**

- Une plus value potentielle de l'ordre de 2.200 Dinars a été constatée sur les actions SICAV RENDEMENT.
- Des provisions ont été constituées pour dépréciation des actions UIB, Sitex, Artès automobiles et Poulina pour respectivement 3.300 DT, 18.500 DT, 51.750 DT et 11.400 DT.
- Des provisions ont été reprises sur les actions Attijari Bank et Hôtel Molka pour respectivement 20.300 DT et 50.000 DT.

#### **Commentaire:**

- L'évaluation du portefeuille des actions cotées a été faite en utilisant le cours moyen du mois de décembre 2013.
- Tous les indicateurs qui ont fait l'objet de la présente publication sont extraits des livres comptables de la société.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Siège social : 16 , AV JEAN JAURES 1001 TUNIS

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 :

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2013  
(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	4ème trimestre 2013	4ème trimestre 2012(%)	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012(%)	variation en %
<b>MONTANT DES MISES EN FORCE</b>	<b>35 176</b>	<b>44 647</b>	<b>172 807</b>	<b>166 576</b>	<b>4%</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	7 325	5 044	22 590	20 514	10%
STP	3 492	6 485	23 724	23 690	0%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3 600	5 241	18 993	18 660	1%
TOURISME	4 615	5 260	35 471	29 757	18%
TRANSPORT	2 858	8 541	13 111	25 742	-49%
COMMERCE	7 356	7 268	32 338	28 001	16%
SERVICES DIVERS	5 932	5 208	26 530	20 912	33%
<b>MONTANT DES APPROBATIONS</b>	<b>41 638</b>	<b>59 460</b>	<b>196 138</b>	<b>214 902</b>	<b>-9%</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	8 326	5 266	25 667	24 442	6%
STP	5 890	7 460	26 984	27 668	4%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3 962	7 935	22 549	22 227	1%
TOURISME	4 933	6 698	36 629	35 983	2%
TRANSPORT	2 615	11 373	15 651	32 316	-52%
COMMERCE	6 707	12 767	39 093	42 824	-9%
SERVICES DIVERS	7 360	7 989	27 365	29 242	-6%
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>348 384</b>	<b>341 612</b>	<b>348 384</b>	<b>341 612</b>	<b>2%</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS</b>	<b>24 432</b>	<b>26 756</b>	<b>24 432</b>	<b>26 756</b>	<b>-9%</b>
<b>T A U X D E S C R E A N C E S C L A S S E E S</b>	<b>7,01%</b>	<b>7,83%</b>	<b>7,01%</b>	<b>7,83%</b>	
<b>REVENUS BRUTS DE LEASING</b>	<b>47 902</b>	<b>46 578</b>	<b>190 991</b>	<b>178 823</b>	<b>7%</b>
<b>REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVÉS)</b>	<b>8 639</b>	<b>8 407</b>	<b>33 969</b>	<b>32 683</b>	<b>4%</b>
<b>PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVÉS)</b>	<b>4 340</b>	<b>4 732</b>	<b>17 784</b>	<b>18 514</b>	<b>-4%</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 245</b>	<b>1 281</b>	<b>5 478</b>	<b>5 434</b>	<b>1%</b>
<b>STRUCTURE DES RESOURCES</b>	-	-	<b>295 606</b>	<b>281 472</b>	<b>5%</b>
EMPRUNTS DELIBERAIRES	-	-	129 660	140 829	-8%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	23 356	21 555	8%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	142 370	119 287	18%
<b>T R É S O R E R I E N E T T E</b>	-	-	<b>8 396</b>	<b>10 111</b>	<b>-17%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	-	-	<b>45 804 (**)</b>	<b>41 872</b>	

(%) Données auditées

**Base retenue pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :** les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables et aux règles définies par la banque centrale de Tunisie

**Mises en force :** contrats dont la facturation a démarré

**Approbations :** contrats de leasing approuvés

**Total des engagements :** Encours financiers des contrats de leasing + impayés

**Revenus nets de leasing (hors produits réservés) :** Intérêts et produits assimilés + Autres produits d'exploitation

**Produits nets de leasing (hors produits réservés) :** Revenus nets de leasing + Produits de placement - Intérêts et charges assimilées

**Charges d'exploitation :** Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

**(\*\*) Les capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période**

FAITS SAILLANTS

L'activité de la CIL a été marquée au cours de l'exercice 2013 par :

- Une augmentation des MEF de 4%
- Une maîtrise des charges d'exploitation

## A V I S

## COURBE DES TAUX DU 20 JANVIER 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,806%		
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,807%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,816%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,819%	1 005,675
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,825%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,833%	1 014,900
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,837%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,841%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		4,846%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014		4,851%	
TN0008002917	BTC 52 SEMAINES 02/12/2014		4,856%	
TN0008002925	BTC 52 SEMAINES 23/12/2014		4,859%	
TN0008002933	BTC 52 SEMAINES 27/01/2015	4,864%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,875%	1 021,258
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,072%	998,595
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,194%	1 000,953
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,366%	867,195
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,416%		995,524
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,570%	1 035,967
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,707%		985,813
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,891%	983,933
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,931%	754,430
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,993%	978,517
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,224%		964,293
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,253%		959,882
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,311%	1 036,705
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,321%		952,986

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	148,286	148,323		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,061	13,064		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,345	1,346		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	36,384	36,392		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	49,395	49,407		
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	150,270	150,341		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	536,650	537,001		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	112,287	112,630		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	120,663	120,865		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	116,220	116,214		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	110,857	110,899		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	84,033	84,401		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	129,551	130,548		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	92,615	93,102		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	107,324	107,490		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 342,126	1 343,792		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 211,142	2 212,184		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	101,098	100,335		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	100,298	100,504		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	122,434	122,504		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 186,197	1 190,877		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	121,075	121,224		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	14,820	14,911		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 879,069	5 854,827	5 869,954		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 103,101	5 123,739		
26	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	5 000,000	5 000,000		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,100	2,113		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,853	1,861		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,048	1,049		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
30	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	108,216	108,429	108,463
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,217	104,375	104,403
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,764	105,983	106,010
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,679	102,876	102,887
34	TUNISO-EMIRATES SICAV	AUTO GERE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,526	103,726	103,761
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,814	106,978	107,005
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/02/00	3,814	104,112	104,319	104,353
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,499	103,660	103,687
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,066	104,182	104,202
39	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,373	105,515	105,539
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	102,003	102,183	102,316
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	104,182	104,393	104,427
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,931	104,093	104,119
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,836	106,968	106,999
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,568	105,749	105,779
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	103,146	103,312	103,341
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,565	102,745	102,776
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,577	104,753	104,783
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,563	102,770	102,814
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANTIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,540	103,714	103,753
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,500	104,673	104,705
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,544	102,736	102,770
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,699	103,878	103,910
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,696	104,868	104,898
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	102,226	102,398	102,428

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,514	10,533	10,536
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	102,940	103,093	103,119
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,496	103,665	103,692
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,254	101,436	101,510
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	65,776	65,946	65,867
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	140,922	141,568	141,532
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1 406,845	1 411,699	1 410,580
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	107,539	108,055	108,180
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	02/05/13	1,693	105,111	105,584	105,683
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	31/05/13	0,349	81,346	80,970	80,990
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,637	16,659	16,652
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	256,768	256,787	257,100
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	33,514	33,329	33,316
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 270,339	2 274,003	2 273,986
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	75,257	75,106	75,058
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	56,784	56,770	56,741
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	98,306	98,590	98,718
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	107,039	107,455	107,637
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	94,169	94,761	95,056
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,302	11,317	11,314
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	11,809	11,862	11,846
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	14,788	14,845	14,834
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	13,881	13,969	13,973
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	28/07/64	0,268	11,452	11,539	11,566
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	03/08/34	0,086	10,375	10,391	10,405
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/87	0,140	10,397	10,390	10,399
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/09/91	0,199	10,675	10,681	10,682
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,066	122,633	122,576
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	123,651	123,667	123,602
84	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,081	9,963	9,984
85	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	102,604	101,806	101,738
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,344	19,527	19,571
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	77,344	76,474	77,007
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	78,275	79,002
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,772	96,791	96,813
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	87,926	87,892	88,368
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	94,496	95,348	95,349
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	99,919	100,247	100,279
93	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,791	9,809
94	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	9,636	9,647
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	92,572	92,898	93,000
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	98,591	97,501	97,846
97	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	124,772	125,241	125,410
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,513	10,348	10,280
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	115,255	114,011	113,775
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	117,508	116,831	116,655
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	100,151	100,078	100,184
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	95,827	95,536	95,828
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	172,952	173,994	174,439
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	157,659	160,282	161,530
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	140,788	141,704	142,145
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 379,258	9 379,076
107	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	18,148	18,231
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	125,711	126,048
109	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	1 454,818	1 454,733
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	102,646	102,265
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	85,337	85,201
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	111,085	110,921	113,538
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 378,781	8 389,335
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	8,870	8,860	8,828
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	8,792	8,753	8,744

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
 4<sup>ème</sup> Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
 Tél : (216) 71 947 062  
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant  
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés  
 www.cmf.org.tn  
 email 1 : cmf@cmf.org.tn  
 email 2 : cmf@cmf.tn  
 Le Président du CMF  
 Mr. Salah Essayel



## VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

### **OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « CELLCOM »**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société « CELLCOM ».

Dans le cadre du prospectus, la société « CELLCOM » a pris les engagements suivants :

#### ➤ **Représentation au Conseil d'Administration**

---

La société « Cellcom » s'engage à réserver un (01) nouveau siège au Conseil d'Administration au profit des détenteurs des actions émises dans le cadre de cette opération. Ce nouvel administrateur sera désigné lors d'une Assemblée Générale Ordinaire où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter.

#### ➤ **Créer un comité permanent d'audit**

---

La société « Cellcom » s'engage à créer un comité permanent d'audit conformément à l'article 256 bis du Code des sociétés commerciales.

#### ➤ **Achever l'établissement du manuel des procédures**

---

La société « Cellcom » s'est engagée de finaliser le manuel en question et ce dans un délai ne dépassant pas la fin du mois de septembre 2013.

#### ➤ **Se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres**

---

La société « Cellcom » s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières.

#### ➤ **Se conformer à l'annexe 12 du règlement du règlement du CMF relatif à l'APE**

---

La société « Cellcom » s'engage à conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.

➤ **Tenue de communications financières**

---

La société « Cellcom » s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

➤ **Actualisation des prévisions**

---

La société « Cellcom » s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau de son rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

**Par ailleurs, la société « YKH Holding », actionnaire de référence de la société « Cellcom », a pris les engagements suivants :**

✓ **Engagement de ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société**

---

L'actionnaire de référence, la société « YKH Holding », détenant actuellement 45,29% du capital de la société « Cellcom », s'engage à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction.

✓ **Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente**

---

L'actionnaire de référence, la société « YKH Holding », s'engage à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société.

✓ **Engagement de régulation du cours boursier**

---

Aussi, les actionnaires actuels de la société « Cellcom » se sont engagés après l'introduction de la société en Bourse à obtenir, lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

**En outre, et en vertu des termes du prospectus, les demandeurs de quotités dans le cadre du placement global s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6**

mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché des blocs dans les conditions suivantes :

- Quelque soit le porteur des titres ;
- Sans fractionnement ;
- Après information préalable du CMF ;
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

#### **ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « CELLCOM » AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :**

La Bourse a donné, en date du 18/06/2013, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « Cellcom » au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Le délai d'admission à la cote des actions de la société « Cellcom » a été prorogé de deux mois supplémentaires en vertu de la lettre de la bourse du 18 novembre 2013.

L'admission définitive des actions de la société « Cellcom » reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- Présentation d'un prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- Justification de la diffusion dans le public des 31,28% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires, au plus tard le jour de l'introduction ;
- Justification de l'existence d'un manuel de procédures d'organisation, de gestion et de divulgation des informations financières.

Par ailleurs, le Conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place d'un contrat de liquidité et d'un contrat de régulation de cours.

En outre, le conseil de la bourse a recommandé vivement de reconsidérer le prix d'introduction à la baisse.

Par suite à cette recommandation, le prix d'introduction a été révisé et ramené de 8,600 DT par action à 7,000 DT par action, et le business plan a été révisé en conséquence.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société « Cellcom » se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au cours de 7,000

dinars l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

## 1- Contexte et objectifs de l'opération

---

Afin de limiter sa forte exposition au marché des téléphones classiques, extrêmement concurrentiel et qui connaît une érosion des marges, Cellcom compte diversifier son portefeuille. Cette politique, qui sera portée par la notoriété de la marque « Evertek », vise à épargner Cellcom d'entrer dans une guerre de prix qui affecte sa rentabilité. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de se renforcer dans le segment 'haut' de gamme moins sensible au prix et où la différenciation par la qualité pourra s'opérer. Les Smartphones et les Tablettes sont au cœur de la nouvelle stratégie 'produit' de Cellcom.

Cellcom compte puiser son développement à long terme dans la diversification des produits et l'expansion géographique comportant l'extension de son réseau de distribution, l'entreprise d'une large campagne de marketing, et le renforcement de ses moyens humains et matériels.

Outre le financement de son programme de développement stratégique, Cellcom vise, à travers l'introduction de ses titres au Marché Principal de la Cote de la Bourse, d'atteindre les objectifs suivants:

- ▶ Préserver et renforcer la capacité d'endettement de la société;
- ▶ Renforcer l'image de marque de la société et mieux se connaître vis-à-vis du public;
- ▶ l'institutionnalisation de la société et son capital en ouvrant l'actionariat au grand public, aux investisseurs institutionnels ainsi qu'aux salariés et partenaires de la société ;
- ▶ Développer la notoriété de l'entreprise auprès de la communauté financière et du grand public ;
- ▶ Poursuivre et renforcer la logique de transparence et de performance dans laquelle s'inscrit la société en se soumettant aux jugements du marché ;
- ▶ Motiver et fidéliser ses collaborateurs en les associant au capital de la société ;
- ▶ Faciliter le recours à des financements externes grâce à un accès direct au marché financier.

## 2- Décision ayant autorisé l'opération

---

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Cellcom, tenue le **27/11/2013** a approuvé -dans sa troisième résolution- l'augmentation de capital par l'émission de 930 236 actions nouvelles de nominal 1 dinar à souscrire en numéraire et -dans sa cinquième résolution- la cession de 465 118 actions détenues par les actionnaires actuels au public. L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration de la société pour fixer les modalités de l'opération et réaliser l'augmentation de capital.

### ***Autorisation d'augmentation de capital***

Sur proposition du Conseil d'Administration du 21 novembre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 27 novembre 2013 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 3 531 296 TND à 4 461 532 TND et ce par la création et l'émission de 930 236 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar. Le prix d'émission a été fixé à 7 dinars, soit 1 dinar de nominal et 6 dinars de prime d'émission à libérer intégralement à la souscription.

### ***Droit préférentiel de souscription***

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Cellcom tenue le 27 novembre 2013, a décidé de réserver l'intégralité de l'augmentation du capital à de nouveaux souscripteurs. Ainsi, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit des nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

### **3 Actions offertes au Public**

---

L'introduction de la société « Cellcom » porte sur une diffusion dans le public, au moyen d'une Offre à Prix Ferme et d'un Placement Global qui portent, respectivement, sur 70,00% de l'offre (soit 976 746 actions) et 30,00% de l'offre (soit 418 608 actions), soit un total de 1 395 354 actions dont 465 118 actions à céder par les actionnaires actuels et 930 236 actions à émettre dans le cadre de l'augmentation du capital social, ce qui correspond à un pourcentage de diffusion auprès du public de 31,28% du capital après augmentation.

En réponse à l'offre, les intéressés souscriront exclusivement à des quotités d'actions.

Chaque quotité est composée de deux (2) actions nouvelles à souscrire en numéraire et d'une (1) action ancienne à acheter. Ainsi l'offre porte sur l'acquisition par le public de 465 118 quotités.

### **4 Prix proposé pour l'Action Cellcom**

---

Sur la base de la valorisation retenue de 24 561 451,051 TND pré-money de Cellcom, le prix proposé pour l'action Cellcom est de 7 dinars par action.

## 5. Répartition du capital et des droits de vote avant et après l'offre

Prénom Nom	CAPITAL AVANT L'OFFRE		CAPITAL APRES L'OFFRE							
	Nombre d'actions	Taux	Actions anciennes à céder au public			Actions nouvelles à souscrire par le public			Capital après l'offre	Taux
			Total Nombre d'actions	Dans le cadre de l'OPF	Dans le cadre du Placement Global	Total Nombre d'actions	Dans le cadre de l'OPF	Dans le cadre du Placement Global		
Y.K.H HOLDING	1 599 407	45,29%	243 731	170 612	73 119				1 355 676	30,39%
Hamila Mr TAREK Ben YASSINE	41 595	1,18%	4 665	3 265	1 400				36 930	0,83%
Mr YASSINE Ben TAREK Hamila	34 618	0,98%	4 560	3 192	1 368				30 058	0,67%
Melle ALYA Bent TAREK Hamila	34 618	0,98%	4 560	3 192	1 368				30 058	0,67%
Melle EYA Bent TAREK Hamila	34 618	0,98%	4 560	3 192	1 368				30 058	0,67%
Mme EMNA DJILANI ep HAMILA	1 578 757	44,71%	175 687	122 981	52 706				1 403 070	31,45%
Mr MOHAMED Ben Rhouma	207 683	5,88%	27 355	19 148	8 207				180 328	4,04%
PUBLIC	0	0,00%				930 236	651 164	279 072	1 395 354	31,28%
<b>Total</b>	<b>3 531 296</b>	<b>100,00%</b>	<b>465 118</b>	<b>325 582</b>	<b>139 536</b>	<b>930 236</b>	<b>651 164</b>	<b>279 072</b>	<b>4 461 532</b>	<b>100,00%</b>
				<b>465 118</b>			<b>930 236</b>			
				<b>1 395 354</b>						

---

## 6. Modalité de paiement du prix

---

Pour la présente offre au public, le prix de l'action de la société Cellcom, tous frais, commissions, courtages et taxes compris a été fixé à 7 dinars aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des demandes d'acquisition par les donneurs d'ordres désirant acquérir des quotités d'actions de la société Cellcom, dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt des demandes. En cas de satisfaction partielle de la demande d'acquisition, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes d'acquisition par les investisseurs désirant acquérir des quotités d'actions de la société Cellcom dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès du syndicat de placement au comptant au moment du dépôt de la demande.

## 7. Période de validité de l'offre

---

L'offre à prix ferme est ouverte au public du 06 janvier au 17 janvier 2014 inclus.

La réception des demandes d'acquisition dans le cadre du Placement Global se fera à partir du 06 janvier 2013 étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le 17 janvier 2014 inclus.

## 8. Date de jouissance des actions

---

Les actions nouvelles, émises dans le cadre de cette offre, porteront jouissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## 9. Etablissements domiciliaires

---

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des quotités d'actions de la société Cellcom exprimées dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme (*Cf. liste des intermédiaires en Bourse en annexe*).

Le syndicat de placement est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des quotités d'actions Cellcom exprimées dans le cadre du Placement Global.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible numéro 14013013300700264463 ouvert auprès de la Banque de l'Habitat, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

Les souscriptions et les versements seront effectués, sans frais, auprès de tous les intermédiaires en Bourse.

## 10. Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

---

### 10.1 Mode de placement des titres

---

L'introduction de la société « Cellcom » porte sur une diffusion dans le public, au moyen d'une Offre à Prix Ferme et d'un Placement Global qui portent, respectivement, sur 70,00% de l'offre (soit 976 746 actions) et 30,00% de l'offre (soit 418 608 actions), soit un total de 1 395 354 actions dont 465 118 actions à céder par les actionnaires actuels et 930 236 actions à émettre dans le cadre de l'augmentation du capital social, ce qui correspond à un pourcentage de diffusion auprès du public de 31,28% du capital après augmentation.

## **A- Offre à Prix Ferme**

Le placement selon la procédure d'Offre à Prix Ferme s'effectuera en termes de quotités d'actions composées chacune de deux (2) actions nouvelles et d'une (1) action ancienne, portant sur un total de 325 582 quotités offertes, correspondant à 651 164 actions nouvelles et 325 582 actions anciennes.

Les quotités offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en quatre catégories :

**Catégorie A:** 10 000 quotités offertes représentant 3,07% de l'offre, soit 20 000 actions nouvelles et 10 000 actions anciennes, réservées au personnel du Groupe YKH Holding sollicitant au minimum 10 quotités et au maximum 7 435 quotités, soit au plus 0,5% du capital après augmentation de capital.

**Catégorie B:** 113 954 quotités offertes représentant 35,00% de l'offre, soit 227 908 actions nouvelles et 113 954 actions anciennes, réservées aux personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 201 quotités et au maximum 7 435 quotités pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital après augmentation de capital) et 74 358 quotités pour les institutionnels (soit au plus 5,00% du capital après augmentation de capital).

**Catégorie C:** 201 628 quotités offertes représentant 61,93% de l'offre, soit 403 256 actions nouvelles et 201 628 actions anciennes réservées aux personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, institutionnels tunisiens et/ou étrangers et, sollicitant au minimum 10 quotités et au maximum 200 quotités.

**Etant précisé que les personnes ayant acquis des quotités d'actions à la catégorie A réservée au personnel ne peuvent acquérir des quotités d'actions dans les catégories B et C de l'Offre à Prix Ferme et que les investisseurs qui auront à souscrire dans l'une de ces catégories ne peuvent pas souscrire au Placement Global et inversement.**

Les OPCVM acquéreurs de quotités dans les catégories B ou C doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse.

Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de quotités demandées et l'identité complète du demandeur.

L'identité complète du demandeur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures Tunisiennes: Nom, Prénom, nature et numéro de la Pièce d'Identité Nationale.
- Pour les personnes physiques mineures Tunisiennes: Nom, Prénom, Date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la Pièce d'Identité Nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal.
- Pour les personnes morales Tunisiennes: Dénomination sociale complète et Numéro d'inscription au Registre de Commerce.
- Pour les OPCVM: la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du Gestionnaire.
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM: Dénomination sociale complète ainsi que le Numéro d'Inscription au Registre de Commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.
- Pour les personnes étrangères: le Nom, le Prénom ou la dénomination sociale et la nature et les références des documents présentés.



---

Toute demande d'acquisition ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande d'acquisition doit porter sur un nombre de quotités qui ne peut être inférieur à 10 quotités correspondant à 20 actions nouvelles et à 10 actions anciennes, ni supérieur à 7 435 quotités, correspondant à 14 870 actions nouvelles et à 7 435 actions anciennes pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital social après augmentation du capital), ni supérieur à 74 358 quotités, correspondant à 148 716 actions nouvelles et à 74 358 actions anciennes pour les institutionnels (soit au plus 5% du capital social après augmentation du capital).

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes d'acquisition de quotités d'actions par les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de demande d'acquisition. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande d'acquisition.

De ce fait, les OPCVM désirant acquérir des quotités d'actions à la présente OPF doivent mentionner au niveau de la demande d'acquisition l'actif net sur la base duquel le nombre des quotités, et par conséquent le nombre d'actions demandé a été calculé, ainsi que la date de publication de la valeur liquidative y afférente.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes d'acquisition reçues au cours de la période de validité de l'offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes d'acquisition à titre de mandataires d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.
- Un nombre de demandes d'acquisition équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande d'acquisition, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même Intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre de quotités demandées sera retenue.

Tout Intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d'acquisition émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Catégories	Nombre de quotités	L'équivalent de		Répartition en % du capital social après augmentation	Répartition en % de l'OPF
		Nombre d'actions anciennes	Nombre d'actions nouvelles		
<b>Catégorie A</b> : Personnel du Groupe YKH Holding sollicitant au minimum 10 quotités et au maximum 7 435 quotités	10 000	10 000	20 000	0,67%	3,07%
<b>Catégorie B</b> : personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 201 quotités et au maximum 7 435 quotités pour les non institutionnels et 74 358 quotités pour les institutionnels.	113 954	113 954	227 908	7,66%	35,00%
<b>Catégorie C</b> : personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, institutionnels tunisiens et/ou étrangers, sollicitant au minimum 10 quotités et au maximum 200 quotités.	201 628	201 628	403 256	13,56%	61,93%
<b>Total</b>	<b>325 582</b>	<b>325 582</b>	<b>651 164</b>	<b>21,89%</b>	<b>100,00%</b>

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

**Catégories A et B** : Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.

**Catégorie C** : Les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie.

Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie C, puis à la catégorie B, puis la catégorie A.

## B- Placement Global

Dans le cadre du Placement Global, 418 608 actions (soit 279 072 actions nouvelles et 139 536 actions anciennes), soit 139 536 quotités, représentant 30% du total des actions offertes et 9,38% du capital de la société après introduction seront offertes à des institutionnels désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 dinars.

Les demandes d'acquisition seront centralisées auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse : BNA Capitaux et la Compagnie Gestion et Finance qui est désignée comme établissement chef de file.

Il est à préciser que les quantités et les identités des demandeurs des quotités sont transmises quotidiennement au chef de file.

Les demandeurs de quotités dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- 
- ▶ Quel que soit le porteur des titres,
  - ▶ Sans fractionnement,
  - ▶ Après information préalable du CMF,
  - ▶ Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit au syndicat de placement.

Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

La demande d'acquisition doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à 74 358 quotités, soit 223 074 actions, soit au plus 5% du capital après augmentation de capital (les demandes d'acquisition dans le cadre du Placement Global étant réservées aux institutionnels).

**Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.**

Les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à la catégorie C, puis à la catégorie B, puis à la catégorie A de l'Offre à Prix Ferme.

#### **Transmission des demandes**

##### Offre à prix ferme:

Les intermédiaires en bourse établissent, par catégorie, les états des demandes d'acquisition reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme. Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT les états des demandes d'acquisition selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

##### Placement Global:

A l'issue de l'opération de Placement, l'intermédiaire en Bourse chef de file du syndicat de placement, la Compagnie Gestion et Finance « CGF », communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière. Ce résultat fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'Offre.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de l'établissement chef de file du syndicat de placement et comportant son cachet.

#### **Ouverture des plis et dépouillement**

##### Offre à prix ferme:

Les états relatifs aux demandes d'acquisition données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de CGF, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

##### Placement Global :

---

L'état récapitulatif relatif aux demandes d'acquisition données dans le cadre du Placement Global sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de demandes d'acquisition dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

## **10.2 Déclaration des résultats**

---

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes d'acquisition données dans le cadre de l'OPF et la vérification de l'état relatif aux demandes d'acquisition données dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de quotités attribuées, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes d'acquisition seront frappées.

## **10.3 Règlement des capitaux et livraison des titres**

---

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la BVMT communiquera à chaque intermédiaire, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, l'état détaillé de ses demandes d'acquisition retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions anciennes de la société Cellcom sont prises en charge par la STICODEVAM depuis le 29 novembre 2013 sous le code ISIN TN0007590011

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par CGF, intermédiaire en bourse.

## **11. Renseignements divers sur l'Offre**

---

Le nombre d'actions objet de la présente Offre représente 31,28% du capital de la société après réalisation de son augmentation, soit 1 395 354 actions, ce qui correspond à un montant de 9 767 478 TND.

## **12. Renseignements généraux sur les actions offertes**

---

- ▶ Forme des actions : Nominative
- ▶ Catégorie : Ordinaire
- ▶ Libération : Intégrale
- ▶ Jouissance : 1<sup>er</sup> Janvier 2013

### **12.1 Droits attachés aux actions**

---

Chaque action donne à son propriétaire droit au dividende et à l'actif social proportionnellement à sa participation dans le capital. Elle donne droit à la participation dans les assemblées générales et le vote.

### **12.2 Régime de négociabilité**

---

Les actions sont librement négociables.

---

### 12.3 Régime fiscal applicable

---

- ▶ Droit commun

### 13. Marché des titres

---

Il n'existe à la date du Visa, aucun marché pour la négociation des titres offerts. Toutefois, une demande d'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse de Tunis a été présentée à la BVMT. La Bourse a indiqué en date du 18 juin 2013 qu'elle donnera suite à cette demande si le placement des titres prévu dans le présent prospectus est mené à bonne fin.

La société Cellcom a demandé l'admission au Marché Principal de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de la présente offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné en date 18 juin 2013 son accord de principe quant à l'admission des actions de la société Cellcom au Marché Principal de la Cote de la Bourse de Tunis. Le délai d'admission à la Cote des actions de la société « Cellcom » a été prorogé de deux mois supplémentaires en vertu de la lettre de la Bourse du 18 Novembre 2013. Ledit délai, compte tenu de la prorogation, expire le 18 décembre 2013.

L'admission définitive des actions de la société « Cellcom » au Marché Principal de la Cote de la Bourse de Tunis reste, toutefois, tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- La présentation du prospectus d'admission visé par le CMF
- La justification de la diffusion dans le public des 31,28% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction,
- la justification de l'existence d'un manuel de procédures.

Par ailleurs, le Conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place un contrat de liquidité et un contrat de régulation de cours.

En outre, le Conseil de la Bourse a recommandé vivement de reconsidérer le prix de l'introduction à la baisse.

Par suite à cette recommandation, le prix d'introduction a été révisé et ramené de 8,600 TND par action à 7,000 TND par action, et le business plan a été révisé en conséquence.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions « Cellcom » se fera au Marché Principal de la Cote de la Bourse, au cours de 7 dinars l'action nouvelle ou ancienne et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

### 14. Cotation des titres

---

La date de démarrage de la cotation des titres, sur le Marché Principal de la Cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT et du CMF.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

### 15. Tribunaux compétents en cas de litige

---

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

### 16. Avantage fiscal

---

L'article 1er de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse stipule que « le taux de l'impôt sur les sociétés prévu par le premier et quatrième alinéa du paragraphe I de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, est réduit à 20% pour les sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la

---

bourse des valeurs mobilières de Tunis à condition que le taux d'ouverture du capital au public soit au moins égal à 30%, et ce, pendant cinq ans à partir de l'année de l'admission. Cette réduction est accordée aux sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis au cours de la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2014 ».

Vu que l'introduction de « Cellcom » porte sur 31,28% de son capital après augmentation de capital, elle pourrait en bénéficier de cet avantage.

#### **17. Contrat de liquidité**

---

Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction est établi entre la Compagnie Gestion et Finance « CGF », intermédiaire en bourse et l'actionnaire de référence « YKH Holding » portant sur 80 000 titres et 1 000 000 dinars.

#### **18. Régulation du cours boursier**

---

Les actionnaires de la société Cellcom se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

**Un prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'Admission aux négociations sur le Marché Principal de la Cote de la Bourse visé par le CMF sous le numéro 13-847 en date du 16 décembre 2013 est mis à la disposition du public sans frais au siège de la société « Cellcom », auprès de CGF, Intermédiaire en bourse chargé de l'opération, auprès de tous les intermédiaires en bourse ainsi que sur le site du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).**